



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

UFC-Que Choisir de Maine-et-Loire

Siège social : Espace Frédéric Mistral, 4 allée des Baladins 49000 Angers

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Réunie le 27 mars 2026 à 17h00

À la Cité des associations, boulevard du Doyenné 49000 Angers

Nombre d'électeurs : 1 298

Nombre de votants : 315 (dont 278 en ligne via Balotilo et 37 en présentiel)

Nombre de pouvoirs : 29

Nombre d'adhérents présents : 40

ADMINISTRATEURS PRÉSENTS :

DÉSIGNATION DU PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Patrice CASSAGNE et Patrick MICHOT

Le 13 février 2026, un encart annonçant la tenue de l'Assemblée Générale a été inséré dans le bulletin trimestriel *Anjou Consommateurs* n° 274 et adressé par voie postale à l'ensemble des adhérents. Cet encart précisait l'ordre du jour, les modalités de consultation des documents statutaires ainsi que les modalités de vote.

Parallèlement, un courriel a été envoyé aux adhérents disposant d'une adresse électronique valide, détaillant également les modalités de vote, avec la possibilité de voter en ligne via le logiciel BALOTILO, de voter dans nos bureaux ou lors de l'Assemblée Générale à bulletin secret.

Un second courriel de rappel a été adressé le matin même de l'Assemblée Générale.

Après émargement des adhérents, la séance a débuté à 16h30 par la tenue de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Le Président, Patrice CASSAGNE, a ensuite présenté le bilan de l'année écoulée, ainsi que le rapport moral et le rapport d'activité, en présence des différents responsables de commissions. Le Trésorier, Patrick MICHOT, a pour sa part exposé le rapport financier. Chaque intervenant a répondu aux questions des adhérents au cours de son intervention.

L'Assemblée s'est achevée à 18h30 et s'est poursuivie par un moment convivial autour d'un cocktail, permettant aux adhérents d'échanger avec l'équipe de bénévoles.

Le pointage des votes et des pouvoirs reçus au siège ainsi qu'en ligne via le logiciel BALOTILO a été effectué le matin du 2 avril 2026. Le dépouillement définitif, incluant les votes et pouvoirs recueillis à l'issue de l'Assemblée Générale, a été réalisé le 2 avril 2026 par le Président, Patrice CASSAGNE, et le Trésorier, Patrick MICHOT.

Les résultats figurent à la suite de chaque rapport ci-après et sont également récapitulés en dernière page du présent procès-verbal.

Le Président, Patrice CASSAGNE

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉ 2025

- **Vote du rapport moral**
POUR : 275 CONTRE : 0 ABSTENTION : 40
"Pour" à la majorité absolue
- **Vote du rapport d'activité**
POUR : 272 CONTRE : 0 ABSTENTION : 43
"Pour" à la majorité absolue

RAPPORT FINANCIER 2025

- **Vote du rapport financier**
POUR : 261 CONTRE : 0 ABSTENTION : 54
"Pour" à la majorité absolue

ADMINISTRATEURS

La présentation des administrateurs déjà en poste ainsi que les nouveaux candidats, Christine VASSAL et Isabelle LE PAPE, a été faite au cours de l'Assemblée Générale et antérieurement lors de l'envoi des courriels aux adhérents.

1. Administrateurs en poste :

- Bernard BEAUPERE (réélu en 2024)
- Yannick GRELLARD (réélu en 2024)
- Patrick MICHOT (élu en 2024)
- Jean-Jacques TERRIERE (réélu en 2024)
- Patrice CASSAGNE (réélu en 2023)
- Jean-Louis CHAUVEAU (élu en 2023)
- Dominique DESOUCHES (élu en 2023)
- Thierry GAME (élu en 2025)

Sont réélus à l'unanimité pour un mandat de 3 ans : Patrice CASSAGNE, Jean-Louis CHAUVEAU et Dominique DESOUCHES.

2. Candidats au poste d'Administrateur :

- **Christine VASSAL**
POUR : 283 CONTRE : 1 ABSTENTION : 31
Vote pour l'administrateur candidat : "Pour" à la majorité absolue
- **Isabelle LE PAPE**
POUR : 286 CONTRE : 2 ABSTENTION : 27
Vote pour l'administrateur candidat : "Pour" à la majorité absolue

CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 27/03/2026 À 18h30

Compte-rendu certifié conforme le 2 avril 2026.

Signature du président P. CASSAGNE :



Signature du secrétaire de séance P. MICHOT :

